

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/02/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 14

Présents: 9

Nombre de suffrages : 12

Date de convocation 01/02/2023

Date d'affichage 01/02/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

../../....

et publication du :

15/02/2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. METZ Christophe, Mme RAGUET Sandrine

Procuration(s):

Mme GUENET Monique donne pouvoir à Mme LARCHER Mireille, Mme PAILLIOT Sandrine donne pouvoir à Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc donne pouvoir à M. GILLAUX Pascal

Etai(ent) absent(s):

Etai(ent) excusé(s)

Mme ENGRAND Emeline, Mme GUENET Monique, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

2023-09: TRAVAUX D'EXPLOITATION DE L'ONF - ATDO

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été voté le 24 mars dernier la création d'une route forestiere.

Dans le cadre de ces travaux, l'ONF propose un devis pour Assistance Technique au Donneur d'Ordre (ATDO) d'un montant de 522 €uros HT.

Le Conseil Municipal,

Décide de retenir le devis proposé par l'ONF pour l'Assistance Technique au Donneur d'Ordre (ATDO) d'un montant de 522 €uros HT.

VOTE: Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

e Maire

Le Secrétaire de séance.

Mairie de Fromelennes 18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél: 03.24.42.00.14 Fax: 03.24.42.37.56 Courriel: fromelennes@wanadoo.fr